



Assemblée générale

Distr. limitée
17 avril 2014
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique Cinquante-septième session Vienne, 11-20 juin 2014

Ordre du jour provisoire annoté*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Élection du bureau.
4. Déclaration du Président.
5. Débat général.
6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
7. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante et unième session.
8. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-troisième session.
9. Espace et développement durable.
10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
11. L'espace et l'eau.
12. Espace et changements climatiques.
13. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
14. Rôle futur du Comité.

* Le présent document n'a pas été présenté dans le délai requis conformément à la règle des 10 semaines parce qu'il a fallu attendre la finalisation du rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-troisième session, tenue du 24 mars au 4 avril 2014.



15. Questions diverses.
16. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

II. Annotations¹

1. Ouverture de la session

La cinquante-septième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique s'ouvrira le mercredi 11 juin 2014 dans la matinée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour aura lieu immédiatement après l'ouverture de la session.

3. Élection du bureau

Dans le paragraphe 27 de sa résolution 68/75, intitulée "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace", l'Assemblée générale a approuvé la composition des bureaux du Comité et de ses sous-comités pour la période 2014-2015, et a rappelé qu'à leurs sessions respectives en 2014, le Comité et ses sous-comités devraient élire leurs candidats désignés pour cette période.

À sa cinquante-cinquième session, le Comité a noté l'approbation de la candidature d'Azzedine Oussedik (Algérie) au poste de président du Comité (A/67/20, par. 328).

Le Secrétariat a informé les États membres du Comité, dans une note verbale datée du 13 septembre 2013 (OOSA/2013/10-CU 2013/194/OOSA/CPLA), que Diego Stacey Moreno (Équateur) avait été proposé comme candidat au poste de premier vice-président du Comité.

Le Secrétariat a informé les États membres du Comité, dans une note verbale datée du 12 juillet 2013 (OOSA/2013/7-CU 2013/145/OOSA/CPLA), que Samir S. Mohammed Raouf (Iraq) et Ma Xinmin (Chine) avaient été proposés comme candidats au poste de second vice-président/rapporteur du Comité, respectivement pour 2014 et 2015.

À sa cinquante et unième session, en 2014, le Sous-Comité scientifique et technique a élu Előd Both (Hongrie) au poste de président pour un mandat de deux ans (A/AC.105/1065, par. 14).

À sa cinquante-troisième session, en 2014, le Sous-Comité juridique a élu Kai-Uwe Schrogl (Allemagne) au poste de Président pour un mandat de deux ans (A/AC.105/1067, par. 1).

4. Déclaration du Président

Une fois l'ordre du jour adopté, le Président fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Comité qui se sont produits depuis sa cinquante-sixième session.

¹ Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

5. Débat général

Le Comité commencera ses travaux de fond par un débat général. En principe, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes.

6. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

Au paragraphe 21 de sa résolution 68/75, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à titre prioritaire, l'examen des moyens permettant de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques, et de lui en rendre compte à sa soixante-neuvième session, et est convenue que, ce faisant, le Comité pourrait continuer d'étudier les moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale, ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations issues de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

7. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante et unième session

Conformément au paragraphe 7 de la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquante et unième session, a examiné les questions de fond suivantes:

- a) Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (voir A/AC.105/1065, par. 33 à 56);
- b) Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 (voir A/AC.105/1065, par. 57 à 67, et annexe I, par. 2 à 6);
- c) Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre (voir A/AC.105/1065, par. 68 à 80);
- d) Débris spatiaux (voir A/AC.105/1065, par. 81 à 104);
- e) Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes (voir A/AC.105/1065, par. 105 à 125);
- f) Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite (voir A/AC.105/1065, par. 126 à 148);
- g) Météorologie spatiale (voir A/AC.105/1065, par. 149 à 157);
- h) Objets géocroiseurs (voir A/AC.105/1065, par. 158 à 173);
- i) Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/1065, par. 174 à 187 et annexe II);
- j) Viabilité à long terme des activités spatiales (voir A/AC.105/1065, par. 188 à 222 et annexe III);
- k) Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des

pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/1065, par. 223 à 230);

l) Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique (voir A/AC.105/1065, par. 231 à 234).

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Dans le paragraphe 17 de sa résolution 68/75, l'Assemblée générale est convenue que les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies devraient continuer à rendre compte de leurs activités au Comité.

Objets géocroiseurs

Dans le paragraphe 8 de sa résolution 68/75, l'Assemblée générale a accueilli favorablement les recommandations pour une réponse internationale aux risques d'impact d'objets géocroiseurs, approuvées par le Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquantième session (A/AC.105/1038, par. 198 et annexe III) et par le Comité à sa cinquante-sixième session (A/68/20, par. 144).

Conformément à ces recommandations, le Président de l'Équipe sur les objets géocroiseurs a informé le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquante et unième session, des progrès réalisés dans la création du réseau international d'alerte aux astéroïdes et du groupe consultatif pour la planification des missions spatiales, et a indiqué que ce dernier tiendrait sa prochaine réunion à Vienne les 12 et 13 juin 2014 (A/AC.105/1065, par. 170 à 172).

Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace

À sa cinquante et unième session, le Sous-Comité a approuvé la recommandation du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace tendant à prolonger le plan de travail pluriannuel actuel jusqu'en 2017 (A/AC.105/1065, par. 187 et annexe II, par. 9).

Viabilité à long terme des activités spatiales

À sa cinquante et unième session, le Sous-Comité a noté que la proposition de projet de rapport et d'ensemble préliminaire de projets de lignes directrices, contenue dans le document de travail établi par le Président du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales (A/AC.105/C.1/L.339), constituait une étape importante dans les travaux du Groupe de travail et une base solide pour approfondir les discussions en vue d'élaborer un ensemble consensuel de lignes directrices (A/AC.105/1065, par. 195).

À la cinquante et unième session du Sous-Comité, le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales est convenu que le Président établirait un document de séance contenant une proposition de regroupement de l'ensemble de projets de lignes directrices, pour examen à la cinquante-septième session du Comité (A/AC.105/1065, annexe III, par. 12).

Le Groupe de travail a noté que ce document de séance, qui sera élaboré par le Président pour la cinquante-septième session du Comité, servirait de base aux discussions sur son projet de rapport, qui sera établi après la cinquante-septième

session du Comité, en tenant compte des contributions reçues des délégations et des décisions prises par le Groupe à cette session. Le projet de rapport du Groupe sera mis à la disposition des délégations dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies avant le début de la cinquante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique, en février 2015 (A/AC.105/1065, annexe III, par. 14).

Le Groupe de travail a noté que le Président aurait des contacts avec les délégations intéressées au sujet de consultations pour traiter des questions relatives à la terminologie utilisée dans les projets de lignes directrices, dans les six langues officielles de l'ONU, et qu'il lui présenterait, à la cinquante-septième session du Comité, une proposition concernant la tenue de telles consultations (A/AC.105/1065, annexe III, par. 15).

Le Groupe de travail a noté que le Président demanderait au Comité d'examiner, à sa cinquante-septième session, la possibilité de prolonger son plan de travail (A/AC.105/1065, annexe III, par. 18).

Le Groupe de travail est convenu qu'il examinerait les conclusions contenues dans le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/68/189) à la cinquante-septième session du Comité, en vue d'identifier les liens entre les recommandations contenues dans ce rapport et ses travaux en cours, ainsi que les éléments qui pourraient être pris en compte pour l'élaboration de ses lignes directrices (A/AC.105/1065, annexe III, par. 17).

À sa cinquante-troisième session, le Sous-Comité juridique a accueilli avec satisfaction la déclaration que le Président du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité scientifique et technique a faite conformément à l'accord auquel le Comité était parvenu à sa cinquante-sixième session (A/68/20, par. 167), à savoir que le Sous-Comité juridique serait informé des progrès accomplis par le Groupe avant et pendant la cinquante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique (A/AC.105/1067, par. 22).

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique

Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur le projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante-deuxième session dans le rapport sur les travaux de sa cinquante et unième session (A/AC.105/1065, par. 231 à 234 et annexe I, par. 7 à 10).

À sa cinquante et unième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session (A/AC.105/1065, par. 233).

Le Sous-Comité est convenu que le colloque devant être organisé en 2015 par le Comité de la recherche spatiale, conformément à l'accord auquel était parvenu le Sous-Comité à sa quarante-quatrième session en 2007 (voir A/AC.105/890, annexe I, par. 24), porterait sur le thème "Mesurer l'univers: remonter le temps avec l'astronomie moderne" (A/AC.105/1065, par. 234).

8. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-troisième session

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 68/75 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-troisième session, a examiné les questions de fond suivantes:

a) Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial (voir A/AC.105/1067, par. 33 à 45);

b) État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (voir A/AC.105/1067, par. 46 à 67);

c) Questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/1067, par. 68 à 85);

d) Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (voir A/AC.105/1067, par. 86 à 99);

e) Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial (voir A/AC.105/1067, par. 100 à 120);

f) Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/1067, par. 121 à 132);

g) Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique (voir A/AC.105/1067, par. 133 à 156);

h) Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies sur l'espace extra-atmosphérique (voir A/AC.105/1067, par. 157 à 174);

i) Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (voir A/AC.105/1067, par. 175 à 187);

j) Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session du Sous-Comité juridique (voir A/AC.105/1067, par. 189 à 214).

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Le Sous-Comité a fait sienne la recommandation tendant à proroger d'un an le mandat du Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (A/AC.105/1067, par. 48 et annexe I, par. 15).

Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique

Le Sous-Comité a noté avec satisfaction l'élaboration, par l'Allemagne, le Canada et la République tchèque, d'un recueil des normes relatives à la réduction des débris spatiaux adoptées par les États et les organisations internationales, et a prié les délégations de ces pays de bien vouloir poursuivre leur travail en vue d'inclure dans ce recueil les normes d'un plus grand nombre d'États et d'organisations internationales. Le Sous-Comité a demandé que le recueil soit transmis au Secrétariat avant la cinquante-septième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui se tiendra en juin 2014, afin qu'il puisse être mis à la disposition du Comité lors de cette session. Le Sous-Comité a prié le Secrétariat de conserver ensuite ce recueil sur une page spécifique de son site Web (A/AC.105/1067, par. 154 et 155).

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-quatrième session du Sous-Comité juridique

À sa cinquante-troisième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-quatrième session (A/AC.105/1067, par. 198).

Le Sous-Comité est convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient être invités de nouveau à organiser un colloque, qui se tiendrait pendant sa cinquante-quatrième session, et il a indiqué que les délégations qui souhaitaient proposer des thèmes pour ce colloque pouvaient s'adresser directement aux organisateurs (A/AC.105/1067, par. 201).

Il est rendu compte des délibérations concernant les questions d'organisation dans les paragraphes 203 à 213 du document A/AC.105/1067.

9. Espace et développement durable

Un compte rendu des délibérations de la cinquante-sixième session du Comité sur le point de l'ordre du jour consacré à l'espace et au développement durable est présenté dans le rapport de celui-ci (A/68/20, par. 258 à 278).

Le Comité est convenu d'inscrire l'examen des écosystèmes marins et côtiers comme thème spécial de discussion au titre du point de l'ordre du jour (A/68/20, par. 264).

À la cinquante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique, lors de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme de développement pour l'après-2015", le Groupe de travail plénier du Sous-Comité s'est félicité de la proposition faite par le Japon (voir A/AC.105/2014/CRP.22) et a approuvé son objectif global. Il a souscrit aux exigences énoncées au paragraphe 3 de son rapport (A/AC.105/1065, annexe I), notamment celles concernant la tenue de consultations

lors de la cinquante-septième session du Comité, en marge de l'examen du point de l'ordre du jour intitulé "Espace et développement durable".

10. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle

Un compte rendu des délibérations de la cinquante-sixième session du Comité sur le point de l'ordre du jour intitulé "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle" est présenté dans le rapport de celui-ci (A/68/20, par. 279 à 286).

11. L'espace et l'eau

Un compte rendu des délibérations de la cinquante-sixième session du Comité sur le point de l'ordre du jour concernant l'espace et l'eau est présenté dans le rapport de celui-ci (A/68/20, par. 287 à 297).

12. Espace et changements climatiques

Un compte rendu des délibérations de la cinquante-sixième session du Comité sur le point de l'ordre du jour concernant l'espace et les changements climatiques est présenté dans le rapport de celui-ci (A/68/20, par. 298 à 311).

13. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

Un compte rendu des délibérations de la cinquante-sixième session du Comité sur le point de l'ordre du jour concernant l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies est présenté dans le rapport de celui-ci (A/68/20, par. 312 à 321).

Le Comité sera saisi du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies (orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015 – appliquer le programme de développement pour l'après-2015) (A/AC.105/1063) et du rapport de la trente-quatrième Réunion interorganisations sur les activités spatiales (A/AC.105/1064).

14. Rôle futur du Comité

Un compte rendu des délibérations de la cinquante-sixième session du Comité sur le point de l'ordre du jour concernant son rôle futur est présenté dans le rapport de celui-ci (A/68/20, par. 322 à 333).

15. Questions diverses

Un compte rendu des délibérations de la cinquante-sixième session du Comité sur le point de l'ordre du jour concernant les questions diverses est présenté dans le rapport de celui-ci (A/68/20, par. 334 à 353).

Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2016-2017

Au paragraphe 11 de sa résolution 58/89, l'Assemblée générale a entériné l'accord auquel le Comité était parvenu sur la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires (A/58/20, annexe II, par. 5 à 9), sur la base des dispositions relatives aux méthodes de travail du Comité et de ses organes

subsidiaries (voir A/52/20, annexe I, et A/58/20, annexe II, appendice III) approuvées par l'Assemblée dans sa résolution 52/56.

Conformément aux mesures relatives à la composition future des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires, le Comité devrait, à sa cinquante-septième session, convenir de la composition de l'ensemble des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2016-2017.

Composition du Comité

Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique, à leurs sessions respectives tenues en 2014, ont pris note de la demande d'adhésion au Comité déposée par le Luxembourg (A/AC.105/1065, par. 10, et A/AC.105/1067, par. 10). Le Comité sera saisi de cette demande d'adhésion.

Statut d'observateur

Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique, à leurs sessions respectives de 2014, ont pris note de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposée par l'Association africaine de la télédétection et de l'environnement (A/AC.105/1065, par. 11, et A/AC.105/1067, par. 11). Le Comité sera saisi de cette demande d'adhésion.

Questions relatives à l'organisation des travaux

À sa cinquante-quatrième session, en 2011, le Comité est convenu de ce qui suit (voir A/66/20, par. 298):

- a) Il fallait faire preuve de la plus grande souplesse possible concernant la programmation des points de l'ordre du jour;
- b) En règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes, et les présentations scientifiques et techniques devraient être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Comité et ne pas dépasser 15 minutes. Le Président du Comité devrait signaler aux délégations les dépassements éventuels;
- c) Les États membres et les observateurs du Comité qui souhaitaient faire des présentations scientifiques et techniques devraient, avant le début de la session, en informer le Secrétariat et lui préciser au titre de quel point de l'ordre du jour elles seront faites, afin d'optimiser le plan de travail de la session. La liste des présentations devrait être fournie à toutes les délégations le premier jour de la session afin qu'elle puisse éventuellement être actualisée, et elle devrait être close avant que la dernière séance plénière tenue le même jour ne soit levée. Les notes de ces présentations devraient être fournies pour faciliter l'interprétation simultanée.

Questions diverses

Le Comité voudra peut-être, s'il y a lieu, examiner des questions autres que celles énumérées ci-dessus.

Annexe

Calendrier indicatif des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-septième session*

Le calendrier ci-après indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tous les points pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des besoins des membres du Comité et des contraintes d'organisation rencontrées au cours de la session.

Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité scientifique et technique aura la possibilité de se réunir pendant la cinquante-septième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de bénéficier de services d'interprétation, comme le Sous-Comité l'a indiqué lors de sa cinquante et unième session (A/AC.105/1065, par. 219 et annexe III, par. 20).

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
11-13 juin 2014		
Mercredi 11 juin	<i>Point 1.</i> Ouverture de la session <i>Point 2.</i> Adoption de l'ordre du jour <i>Point 3.</i> Élection du Bureau <i>Point 4.</i> Déclaration du Président <i>Point 5.</i> Débat général	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 6.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante et unième session Présentations techniques
Jeudi 12 juin	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 6.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante et unième session Présentations techniques	<i>Point 5.</i> Débat général <i>Point 6.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante et unième session Présentations techniques

* À sa trente-huitième session, le Comité est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux qui ne préjugerait pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 169 b)).

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Vendredi 13 juin	<p><i>Point 5.</i> Débat général</p> <p><i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante et unième session</p> <p><i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-troisième session</p> <p>Présentations techniques</p>	<p><i>Point 5.</i> Débat général</p> <p><i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-troisième session</p> <p><i>Point 15.</i> Questions diverses</p> <p>Présentations techniques</p>
16-20 juin 2014		
Lundi 16 juin	<p><i>Point 5.</i> Débat général</p> <p><i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-troisième session</p> <p><i>Point 9.</i> Espace et développement durable</p> <p>Présentations techniques</p>	<p><i>Point 5.</i> Débat général</p> <p><i>Point 8.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-troisième session</p> <p><i>Point 9.</i> Espace et développement durable</p> <p>Présentations techniques</p>
Mardi 17 juin	<p><i>Point 9.</i> Espace et développement durable</p> <p><i>Point 11.</i> L'espace et l'eau</p> <p><i>Point 12.</i> Espace et changements climatiques</p> <p>Présentations techniques</p>	<p><i>Point 11.</i> L'espace et l'eau</p> <p><i>Point 12.</i> Espace et changements climatiques</p> <p><i>Point 13.</i> L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies</p> <p>Présentations techniques</p>
Mercredi 18 juin	<p><i>Point 11.</i> L'espace et l'eau</p> <p><i>Point 12.</i> Espace et changements climatiques</p> <p><i>Point 13.</i> L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies</p> <p>Présentations techniques</p>	<p><i>Point 10.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle</p> <p><i>Point 13.</i> L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies</p> <p><i>Point 14.</i> Rôle futur du Comité</p> <p>Présentations techniques</p>
Jeudi 19 juin	<p><i>Point 10.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle</p> <p><i>Point 14.</i> Rôle futur du Comité</p> <p><i>Point 15.</i> Questions diverses</p> <p>Présentations techniques</p>	<p><i>Point 10.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle</p> <p><i>Point 14.</i> Rôle futur du Comité</p> <p><i>Point 15.</i> Questions diverses</p> <p>Présentations techniques</p>
Vendredi 20 juin	<p><i>Point 16.</i> Rapport du Comité à l'Assemblée générale</p>	<p><i>Point 16.</i> Rapport du Comité à l'Assemblée générale</p>